

GLOZEL

Observations techniques sur le rapport de la Commission

Nous recevons de M. Butavand, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur chef des Ponts et Chaussées, l'étude documentaire suivante que nous nous faisons un devoir de publier. M. Butavand est venu sur place étudier le terrain du Champ des Morts de Glozel et y a pratiqué lui-même des fouilles avec le D^r Morlet. Ses observations techniques apparaîtront à tous du plus haut intérêt :

Dans son rapport, la Commission internationale de Glozel fait connaître que les tombes voûtées n'ont pas pu être construites en tunnel. C'est un point de vue que j'ai soutenu dans une lettre parue au « Mercure » du 15 août dernier. Je suis heureux de me trouver d'accord avec la Commission sur ce point, mais j'ai le regret de ne pouvoir, par ailleurs, me rallier à son argumentation et à sa conclusion.

Je n'examinerai pas les divers arguments techniques de détail qu'elle expose. Ils sont du même ordre que ceux qui ont déjà été invoqués; ils s'accompagnent tous de formules vagues ou dubitatives : « Il ne paraît guère possible... il semble difficile de croire... ». Les arguments ne peuvent être sérieusement retenus pas les « techniciens ».

Un seul fait est présenté sous une forme nette : il a été exposé longuement et sa considération a été visiblement pour beaucoup dans la conclusion. Le voici :

Au-dessus et à quelque distance d'une tablette reposant sur la couche inférieure, un moellon a été trouvé en pleine terre à faible profondeur. Sur ce moellon, on a reconnu une faible couche de terre argileuse sous la terre végétale grise, qui présenterait un amaigrissement de quelques centimètres correspondant à un décrochement brusque de sa surface inférieure au droit du bloc. La Commission y voit la preuve que les objets ont été enfouis frauduleusement et à une époque récente.

Le D^r Morlet, photographies en main, oppose un démenti à deux des faits allégués : Il n'y a pas de décrochement brusque, et, d'autre part, la tablette et le moellon ne sont pas sur la même verticale.

Plaçons-nous à l'origine, quand la couche argileuse jaune n° 2 a recouvert le sol de la couche n° 1, sur lequel reposait la tablette. Dans cette couche n° 2, à faible profondeur, s'est trouvé un bloc entraîné dans le mouvement qui a produit la couche. A la suite des pluies, cette couche a tassé. On sait qu'on favorise le tassement des remblais frais en les arrosant. Mais au droit du bloc, le tassement a été beaucoup plus faible qu'alentour. Au-dessous, la terre argileuse jaune, à l'abri des infiltrations directes, n'a pas tassé, ou presque pas. Au-dessous, l'action de l'eau a été moins efficace que dans les parties ambiantes. Le fond imperméable constitué par le bloc n'ayant pas permis l'appel vertical des eaux infiltrées. Donc le prisme vertical réglé par le bloc n'a pas tassé comme le reste du terrain. Une « protubérance » du sol a marqué l'emplacement du moellon.

Sur le sol ainsi modelé, s'est développé la végétation herbacée qui a constitué à la longue la couche n° 3 de terre végétale, modelée elle-même sur la surface, et par conséquent présentant un « ressaut au-dessus du bloc ». Le ressaut a encore été accentué par ce fait que, comme pour le tassement, l'action efficace des eaux a été gênée par la présence de ce dernier. La-dessus sont arrivées les causes d'érosion naturelle, le piétinement des animaux, venus pour paquer, qui ont fait disparaître peu à peu la verrue du sol au-dessus du bloc.

Ainsi, les effets incriminés par la Commission sont dus à des causes naturelles et ils s'expliquent d'une façon rationnelle : moindre tassement du terrain au-dessous du bloc ; ressaut de la couche végétale au droit de celui-ci, au point de l'encapuchonner, avec interposition de terre argileuse jaune.

Non seulement ces constatations « ne prouvent rien contre l'authenticité » du gîte de Glozel, mais elles « témoignent », au contraire, de l'« ancienneté considérable » de l'état de choses.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération très distinguée.

F. BUTAVAND,
Ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées.

Le
Moniteur
6-II-1928

Le Moniteur

06/02/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



146284